



LES SALELLES - COMMUNE
LOZERE

ARRETÉ :

AR_2026_004 RAR 2025 budget principal

Madame le Maire présente les restes à réaliser 2025 pour le budget principal.

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	18 540,40 €	19 290,00 €

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le vendredi 23 janvier 2026
Fait aux Salelles
Le Maire
Suzanne BADAROUX

